

Rémi Mathis

Simon Arnauld de Pomponne. Secrétaire d'État des Affaires étrangères de Louis XIV (1618-1699)

Résumé de thèse. Source : école des Chartes

Thèse soutenue en 2007 à l'école des Chartes.

Un exemplaire peut être consulté aux Archives Nationales ; pour les démarches administratives, voir la [réglementation](#) pour la consultation des thèses de l'école des Chartes.

Extrait du résumé

Époque où les États montent en puissance, le XVIIe siècle constitue un tournant dans l'histoire administrative et diplomatique. Les gouvernements reposent sur des structures de plus en plus complexes, qui se mettent progressivement en place au cours du siècle. L'approche biographique constitue une entrée pertinente pour étudier ces nouvelles structures et comprendre les modalités d'exercice du pouvoir, à une époque où la personnalisation de ce dernier est encore très grande.

À cet égard, on considère traditionnellement que les premières années du règne personnel de Louis XIV sont marquées par l'opposition de deux grands ministres, Colbert et Louvois. Ils ne sont pourtant pas seuls : le Conseil est peuplé d'autres personnes, qu'il est nécessaire de bien connaître afin de comprendre l'origine des décisions politiques et les modalités de leur application.

La figure de Simon Arnauld de Pomponne semble donc d'intérêt. D'une part, lui est confiée la difficile mission d'être le secrétaire d'État des Affaires étrangères, à une époque où Louis XIV est en guerre contre toute l'Europe. Alors que la France se trouve à son apogée et qu'elle accumule les victoires militaires, Pomponne doit négocier la paix. D'autre part, Pomponne est un Arnauld, fils de Robert Arnauld d'Andilly, neveu du chef des jansénistes Antoine Arnauld et des grandes abbesses de Port-Royal, les mères Agnès et Angélique...

[Lire la suite \(site de l'école des Chartes\)](#)